

7 Jours Filpac CGT

N° 96 – 11 mars 2010

Sommaire

- Construisons la mobilisation..... p. 1
- Tembec Saint-Gaudens..... p. 4
- Indice Filpac CGT.....p. 5
- Grève à UPM..... p. 6
- Gascogne Paper Mimizan..... p. 8
- Constat de situation 20 Minutes Métro – SPQR.
Et Bolloré ?.....p. 9
- Secours populaire..... p. 11
- Le Malaucénien et la lutte de la papeterie..... p. 12



Le printemps, cette année,
c'est le 23 mars !

La température monte. Celle des luttes, bien sûr. Elles s'accroissent, dans nos secteurs. Pour le patronat, la moindre revendication, c'est non. Parce que la « Crise ». Qui-vous-savez a donné ses ordres : « La retraite ? A la planche à secousse. Le chômage ? Qu'il grimpe. Le pouvoir d'achat ? Qu'on l'écrase. Les sans-papiers ? Qu'on les chasse. » Alors, cette année, foi de CGT, on déclenche le printemps le 23 mars !

Bolloré, Tembec Saint-Gaudens, Papeterie de Condat, Charente libre, Malaucène, Bussière-CPI, International Herald Tribune, Gascogne Paper Mimizan, Brodard Graphique, Hélio Corbeil, Presse quotidienne régionale, Adrexo, 23 mars...

Construisons la mobilisation pour nos revendications

Les conflits se multiplient

Bolloré, Tembec Saint-Gaudens, UPM, Bussière-CPI, Condat, Adrexo, Charente libre, Brodard Graphique, Hélio Corbeil, etc. Les conflits se multiplient. Dans tous nos secteurs, le paritarisme se délite, les marges de manœuvre locales des directions patronales s'effacent devant les ordres de rentabilisation des états majors des groupes.

Partout la « Crise » est opposée à la moindre des revendications, et sert de gomme à effacer certains avantages locaux paraissant acquis. Le choc est d'autant plus fort que montent l'exaspération sur les salaires, le ras-le-bol de l'insécurité de l'emploi et que s'exprime l'attachement majoritaire au système de protection sociale (retraite, santé).

Les revendications, qui peuvent apparaître comme propres à chaque entreprise, sont globalisées du fait du traitement de la crise par un patronat gestionnaire de ses dividendes, qui a unifié son discours, son attitude et ses actes d'un bout à l'autre des filières professionnelles.

Pour mieux affronter les inévitables conflits à venir, entrons dans le processus de mobilisation

Par delà la sanction qu'infligeront certainement les élections régionales à la politique antisociale du pouvoir en place, il ne faut pas douter une seule seconde de la détermination des patrons et de leur gouvernement de conduire les offensives en cours. Elles portent sur des éléments sociaux essentiels :

- Système social de la retraite, mise en cause des régimes complémentaires, dans une période de destruction d'emplois et de pénurie de travail.
- Salaire écrasé, ramené à une variable liée aux aléas des résultats du groupe, réduit à la rétribution des « compétences individuelles ».
- Emploi précarisé, qui doit épouser le contour du travail saisonnier, soumis en permanence aux plans de départ réputés « volontaires ».

Même la plus infime des revendications est désormais conflictive. Eh bien, préparons ces conflits ! Combiner exigence de négociations et démarche revendicative suppose la mobilisation.

Lorsque dans l'entreprise la température monte, les syndicats de la Filpac CGT sont toujours aux avant-postes. Là où la difficulté commence, c'est quand il s'agit de passer d'une poussée de fièvre, parfaitement respectable au demeurant, à une mobilisation durable, qui fasse le poids pour arracher les revendications.

Or ce qui fait défaut c'est bien ce processus de mobilisation qui seul permet de créer une situation favorable pour imposer des négociations sur la base de nos revendications. Ce qui est devant nous, c'est lancer ce processus.

Action locale et action générale : tenir les deux bouts !

Les syndicats de la Filpac CGT sont unanimes : ils appellent au 23 mars. Mais le plus souvent, le sentiment s'exprime qu'on noierait nos revendications, nos objectifs, dans un mouvement certes utile en général, mais justement trop généraliste pour qu'on puisse vraiment s'en servir. Et puis il y a le souvenir des journées de 2009.

Le 23 mars fait partie intégrante du processus de mobilisation, ouvert par les conflits dans nos branches et ... celles des autres (Total par exemple). Ce n'est ni la solution magique à nos problèmes ni une date qu'il nous faut respecter par discipline mais dont on n'attend pas grand-chose.

Cette date est un point d'appui du processus dans lequel nous nous intégrons, que nous contribuons à initier, dans lequel se placent le conflit Bolloré, la question de l'emploi en PQR et dans les industries graphiques, la question salariale, la campagne retraite, etc.

La question sociale est l'épicentre de la confrontation

Comme, de façon inéluctable, c'est sur le terrain social que se dérouleront les affrontements majeurs, il nous faut les aborder en tenant les deux bouts à la fois : la mobilisation revendicative à l'entreprise, la mobilisation nationale. Pour cela, il nous faut avec les adhérents et les salariés mettre en place une plate-forme revendicative globale, qui n'est pas fermée, ouverte au débat, aux ajouts, aux amendements, aux revendications particulières.

Ce qui change, c'est que le patronat joue de la « Crise », du chômage de masse et durable, des progrès de la précarité pour les opposer aux revendications.

L'emploi, le salaire, la retraite sont également malmenés dans tous les secteurs, même si la crise n'est pas vécue dans un premier temps de la même manière dans l'Édition, la Publicité, le Papier, les Industries graphiques, la Distribution ou la Presse.

Dans tous ces secteurs, le paritarisme se délite, les marges de manœuvre locales des directions patronales s'effacent devant les impératifs des groupes. Partout la « Crise » est opposée à la moindre des revendications, et sert de gomme à effacer certains avantages locaux paraissant acquis.

Cette mise en ordre de bataille du patronat correspond à un objectif précis et clairement avoué : présenter la facture de la crise aux seuls salariés.

Les outils patronaux sont parfaitement identifiés et sont tous utilisés dans le sens de la rupture dans le salariat, de façon à augmenter sa fragmentation, sa dissociation, son individualisation. Ils se nomment restructuration permanente, fermeture de capacités de production, liberté de licencié sous toutes les formes possibles, gains de productivité collectés au profit des actionnaires contre les investissements et la masse salariale, précarité érigée en principe de gestion, mise en cause de la protection sociale au nom des coûts exorbitants qu'elle représenterait.

Mais nos outils à nous ?

Eclairer la route de la mobilisation par une plate-forme revendicative élaborée et adoptée par tous

Les syndicats de la Filpac CGT proposent une plate-forme revendicative dont la fonction est d'assurer le lien entre action revendicative locale et revendications globales, entre mobilisation locale et mobilisation nationale. Cette plate-forme n'aura de sens que si elle est soumise aux adhérents de la Filpac CGT, puis présentée à l'ensemble des salariés de façon à collecter leurs préoccupations, leurs demandes.

Car le processus de mobilisation à construire reposera sur la création d'une adhésion majoritaire au projet revendicatif ou ne sera pas. La démocratie qui doit présider à l'élaboration de cette plate-forme n'est pas un supplément d'âme mais bien la seule méthode possible. Nous ne parlons pas à la place des adhérents et des salariés, nous tournons l'organisation vers cette démarche revendicative qui exprime l'intérêt général.

**Voilà ce que pourrait être la charpente de la future plate-forme, issue du débat
que les syndicats de la Filpac CGT organiseront avec leurs adhérents et avec les salariés :**

Salaire :

Rémunérer le travail et la qualification. La rémunération doit payer le travail réel accompli et la qualification mise en œuvre. C'est bien le prix du travail fourni qui doit être augmenté, d'autant plus qu'il a enregistré de lourdes baisses, dues notamment à l'extension de la précarité, aux gains de productivité récoltés au compte des seuls profits, à la chute des effectifs, à la partie variable de plus en plus grande du salaire (primes, intéressement-participation, réduction du salaire à une « récompense » des capacités individuelles).

Relation salaires-prix. S'agissant de la relation entre salaire et prix, le déficit de l'année 2009 doit être pris en compte dans la prévision d'une hausse des prix plus importante en 2010. L'indice Filpac CGT indique pour les deux années un minimum de 4% à obtenir en fonction de la seule hausse des prix.

Principe d'égalité. Les salaires doivent être considérés en fonction du principe revendicatif d'égalité : entre hommes et femmes, entre précaires et CDI, entre générations, de façon à les aligner sur le statut le plus avantageux. C'est pourquoi les syndicats de la Filpac CGT revendiquent solidairement une augmentation égale pour tous de 300 euros, intégrée au salaire.

Retraite :

Défendre le principe du salaire socialisé. Le régime général et les régimes complémentaires versent un salaire de substitution basé sur les cotisations des salariés actifs. Ce principe social, le droit à une pension sans contrepartie d'un travail à effectuer, la Filpac CGT le défend contre les réformes passées et à venir, d'autant plus qu'il a été unanimement vanté comme facteur de résistance aux effets du krach financier.

60 ans à taux plein. C'est pourquoi les syndicats de la Filpac CGT revendiquent un droit à la retraite à 60 ans à taux plein, intégrant les années d'études et les périodes de précarité subie, avec un taux de remplacement d'au moins 75% du revenu d'activité. Le salaire de la retraite ne doit pas être inférieur au SMIC net, et évoluer sur la base du salaire moyen.

Pénibilité. Les travailleurs ayant effectué des travaux pénibles doivent bénéficier d'un départ anticipé accompagné d'une garantie de leurs ressources.

Faire cesser l'inégalité au détriment des femmes. Les droits familiaux et conjugaux doivent être revus afin de pas perpétuer, lors de la retraite, les inégalités criantes qui concernent, notamment, les femmes ayant eu des enfants.

Financement. Ces droits et garanties de haut niveau appellent des mesures précises pour les financer. L'une d'entre consiste à faire cesser le **scandale des exonérations** accordées au patronat qui ne parle des cotisations sociales qu'en terme de « charge » de façon à organiser le dumping social. La bataille pour la retraite à 60 ans à taux plein inclut donc la lutte contre les exonérations de cotisations patronales, dont l'impressionnante liste s'est enrichie de celles portant sur les heures supplémentaires.

Élargir l'assiette des cotisations. Les cotisations doivent être élargies à tous les revenus du travail et aux revenus financiers des entreprises. Combinées à une augmentation des cotisations patronales, et, si nécessaire, des salariés, permettront de dégager les ressources nécessaires au système.

Emploi :

Plans stratégiques. Les syndicats de la Filpac CGT se battent pour la construction immédiate de plans stratégiques de filières industrielles, qui exigent l'intervention des pouvoirs publics et des investisseurs patronaux pour développer l'activité et l'emploi. Toutes les filières professionnelles du champ de compétence de la Filpac CGT sont passibles d'une telle démarche, qui combat frontalement la démission patronale et les faux fuyants gouvernementaux.

Sécurité du contrat, statut du travail. C'est dans ce cadre que la sécurité du contrat de travail, que l'établissement d'un statut du travail salarié peuvent être construits en lieu et place du développement de la précarité et des destructions d'emplois.

C'est en proposant aux salariés cette démarche que la fuite individuelle vers des plans de départ réputés volontaires ou le recours aux ruptures baptisées amiables pourront être efficacement combattus.

Tembec Saint-Gaudens : Intersyndicale CGT CFDT FO : Conséquences du mouvement du personnel - 8 mars 2010

Suite à l'entrée en conflit du personnel, une rencontre le vendredi 6 Mars 2010 après-midi a eu lieu, avec une délégation de l'intersyndicale.

Au vu des propositions émises par cette dernière, la Direction est restée sur ses positions et ce, malgré une participation de 90% du personnel.

En fin de journée la Direction a souhaité rencontrer à nouveau la délégation de l'intersyndicale le lundi 8 Mars 2010 à 10 heures pour de nouvelles propositions. Ce jour, la Direction a proposé 0,5% d'augmentation au 1er Mars 2010.

L'intersyndicale a trouvé que la proposition était en dessous de l'attente du personnel et risquait d'aggraver le mécontentement.

Après une interruption de séance, la Direction revient avec une nouvelle proposition. 0,7% au 1er Mars 2010.

L'intersyndicale demande 0,7 % au 1er Janvier 2010 et quelques secondes plus tard, la Direction accepte cette proposition. Les négociations salariales débuteront selon le calendrier prévu les 9 et 16 Avril 2010.

La Direction demande de discuter sur l'intéressement, l'ensemble de l'intersyndicale répond favorablement : une réunion est programmée pour le jeudi 11 Mars 2010 (remise de documents) suivi d'un CE extraordinaire le 12 Mars 2010.

L'intersyndicale remercie l'ensemble du personnel gréviste pour ce soutien actif.

C'est avec notre force unitaire que nous arriverons à aboutir à une négociation salariale des plus fructueuse.

Restons solidaires et motivés tous ensemble.



Lettre hebdomadaire de la Fédération des travailleurs des industries
du Livre, du Papier et de la Communication CGT

Directeur de la publication : Michel Muller

Rédaction : Jean Gersin - gersin@filpac-cgt.fr - Antoine Peillon, Christian Gourdet, Yvon Huet

FILPAC-CGT : Case 426 - 263, rue de Paris - 93514 Montreuil cedex

Tél. : 01 48 18 80 24 - Fax : 01 48 51 99 07 filpac@filpac-cgt.fr - www.filpac-cgt.fr

Inflation réelle janvier 2010 / FILPAC-CGT

Données INSEE			
Inflation réelle I 2009 / I 2010	Conso	Inflation I 2010	Pondérée
2,43%		Indice 100 : 31 XII 2009	
Indice corrigé FILPAC-CGT			
Location logement	18,90%	102,2	19,32
Hôtels, cafés et restaurants	6,20%	100	6,20
Divers transports	5,30%	104,3	5,53
Articles d'habillement	3,80%	98,4	3,74
Achat de véhicules	3,80%	100,6	3,82
Viandes	3,50%	100,3	3,51
Chauffage et éclairage	3,60%	99,7	3,59
Carburants et lubrifiants auto	3,40%	113,4	3,86
Services culturels et récréatifs	3,40%	102,2	3,47
Assurances	3,30%	103,1	3,40
Divers équipement du logement	3,70%	100,5	3,72
Divers logement	2,90%	101,8	2,95
Autres biens et services	2,60%	101,9	2,65
Services de télécommunications	2,40%	99,6	2,39
Autres Loisirs et culture	2,60%	98,7	2,57
Fruits et légumes	2,20%	100,75	2,22
Soins personnels	2,30%	101,1	2,33
Electronique et informatique	2,10%	90,7	1,90
Services de transports	2,10%	101,2	2,13
Pain et céréales	1,80%	99,7	1,79
Lait, fromages et œufs	1,90%	97,2	1,85
Autres produits alimentaires	1,80%	99,6	1,79
Action / protection sociale	1,90%	102,4	1,95
Tabac	1,50%	106,1	1,59
Médicaments	1,50%	98,8	1,48
Boissons alcoolisées	1,40%	102,4	1,43
Meubles	1,40%	99,7	1,40
Divers santé	0,60%	99,8	0,60
Médecine non hospitalière	1,40%	100,8	1,41
Presse, livre et papeterie	1,20%	102,6	1,23
Services financiers	1,60%	100	1,60
Poissons et crustacés	1,10%	99,4	1,09
Boissons non alcoolisées	1,10%	101,9	1,12
Chaussures	0,80%	97,9	0,78
Appareils ménagers	0,90%	98,3	0,88
Autres communications (services postaux)	0,30%	102,2	0,31
Education	0,80%	103,9	0,83
Correction territoriale	-1,10%	0	0,00
100,00%			102,43
		TOTAL	2,43%

L'indice FILPAC-CGT de l'inflation réelle est construit sur la base de la structure réelle de consommation des ménages français (coefficients budgétaires) en 2007, telle qu'analysée par l'INSEE, ainsi que sur les indices mensuels INSEE des prix à la consommation pour l'ensemble des ménages de France métropolitaine, classés par fonctions de consommation (mois courant).

Indices mensuels de l'INSEE : http://www.insee.fr/fr/indicateur/indic_cons/indic_cons.asp

Consommation des ménages en 2007 :

http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=0&ref_id=ip1192



Rapport de force réussi !

Point sur la mobilisation de cette journée à Chapelle Darblay

Le 8 mars 2010, jour du CCE, les salariés ont répondu à la direction par un arrêt de travail très fortement suivi. Le message est clair, cet énième plan social ne passera pas. **Le personnel est excédé.**

Après avoir consenti de gros efforts en 2009, en 2008, en 2007, en 2003, il est inconcevable de subir de nouvelles réductions d'effectifs, de nouvelles dégradations des conditions de travail avec des effets sur la santé, stress, troubles divers...

Depuis janvier, il devient difficile de remplir convenablement sa mission quelque soit son poste et l'encadrement feint de ne rien voir, rien entendre et prend partie clairement pour la direction. Il est vrai que les primes versées à cette catégorie de personnel influencent peut être, sûrement ?, leur manière d'analyser les différentes situations.

Pendant ce temps, à Paris, les élus CGT ont tenté de faire barrage au plan de sauvegarde de l'emploi (belle appellation !) version 2010, présenté par le président Louvet, représentant d'un groupe qui a décidé de sacrifier ses salariés sur l'autel de la rentabilité.

Après quelques échanges vigoureux, les représentants de la direction d'UPM ont compris que la partie serait serrée et tentent par tous les moyens de créer la discorde en voulant par exemple, tenir des réunions dans un temps record.

Pour nous, il est important de prendre le temps de la réflexion afin de défendre au mieux les intérêts de tous les salariés, ceux et celles qui partiront peut être et ceux et celles qui devront venir travailler avec une boule au ventre et les pilules dans le sac !

Nous avons employé le mot « imbuvable » pour parler de cette nouvelle attaque de nos patrons, comment pourrait-il en être autrement quand UPM communique sur ses valeurs, le bien être, « take-care » (Prends soin de toi !), et dans le même temps supprime toute possibilité de reclassement pour ses salariés hommes et femmes, fatigués, usés, diminués, blessés, et cela sur tous les sites...

L'externalisation : de plus en plus de postes touchés, (dernier en date, le gardiennage), la délocalisation (bureaux), la suppression pure et simple de postes à la journée, voilà, ce que projette le groupe en 2010.

Vous n'êtes plus "performants" Allez voir ailleurs !

Imbuvable, le mot est faible, honteux, indécent, irrespectueux aussi...

Et comme la vie continue, ils tiennent des réunions sur le Stress au travail, l'emploi des seniors, sans prendre la peine bien sûr de reconnaître la pénibilité au travail...

La crise est partout et la crise de nerfs des salariés aussi, prévisible, tant l'encadrement les pousse à bout.

**Il nous faut donc réagir, toutes et tous ensemble,
par des actions plus fortes, spectaculaires s'il le faut !
Ensemble, plus forts, interdisons les licenciements.**

Point sur la mobilisation de cette journée à Stracel

Suite à l'appel commun CGT UPM lancé le 8 mars 2010, nous remercions toutes et tous qui y ont répondu, un débrayage de 2 heures matin et après-midi a eu lieu, les services expéditions, bascule, le poste qualité transports, le parc à bois ont été paralysés, la finition, y compris les bobineuses n'ont plus tourné, dommage que les salariés de la production ne se soient pas senti concernés et n'aient pas suivi ce mouvement de protestation.

Mais la pagaille a tout de même été de mise, malgré tout ce qui a été dit, ceci était bel et bien un **mouvement de TOUTE LA CGT** d'Upm, et pas seulement venu d'ici ou d'ailleurs comme les rumeurs lancées et alimentées sur le site de Stracel, une première pour l'ensemble de nos Syndicats CGT, qui ont décidé de s'unir et faire front tous ensemble, pour construire une force syndicale dans le groupe ;

Tous les Syndicats CGT se sont coordonnés pour cette action, les salariés ayant suivi notre mouvement de grève, pas assez nombreux, **mais qui ont été très courageux et motivés, malgré le froid et les moqueries de certains individus, nous les en remercions encore vivement ;**

Ayez bien conscience que chacun et chacune est concerné(e) dans cette restructuration, demain ce sera le tour d'autres, sur tel ou tel site, sur tel ou tel poste, personne n'est à l'abri, y compris dans la production qui tourne déjà en sous-effectif chronique depuis un certain temps...

Et rien ne sert d'attendre que les mauvais coups pleuvent, d'autres sont à craindre pour demain, ce sera peut-être le tour des Acquis, d'une future Externalisation de pratiquement tous les services « en dehors du corps de métier », nous ne laisserons pas démanteler en toute impunité notre site sans réagir, fortement s'il le faut, que les dirigeants se remémorent bien ce que nous disons aujourd'hui, nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour contrecarrer ces messieurs les nantis de la direction ;

Info de dernière minute : l'arrêt de production initialement prévu du 11 au 19 mars vient d'être repoussé du 30 mars au 12 avril inclus, suite au transfert de commandes de la Finlande, la grève des transporteurs paralyse tout ou partie de la production et la logistique.

Point sur la mobilisation de cette journée à Docelles.

La mobilisation aussi historique que l'appel, pour une première, l'usine a été totalement à l'arrêt, 130 personnes sur le parking.

Ils ont même eu droit à la visite inopinée mais bien orchestrée de Mr Gaudron PDG de la division papiers fins, qui a usé en vain de tout son poids pour intimider **les défenseurs de l'emploi.**

Nous souhaitons souligner l'initiative de la CGT pour créer cet évènement, car elle a su rassembler tous les salariés et tous les syndicats.

COUP DE CHAPEAU à l'ensemble des salariés qui ont exprimé leur vif mécontentement,
ce n'est qu'un début, on se rassemblera encore.

Dans les prochains jours, nous rentrerons dans le détail du projet
de la honte de la direction et des actions à venir



Syndicat CGT Gascogne Paper/ Sack 9 cité des Papeteries 40200 Mimizan

Blog : [filpac.gascogne.mimizan](http://filpac.gascogne.mimizan.fr)

ASSEMBLEE GENERALE : LUNDI 15 MARS

Nous voulons rétablir la vérité.

La direction écrit que les représentants syndicaux ont donné leur accord de principe.
C'est FAUX !!!

Les augmentations seraient de 2,63% en mars et 3,3% en juillet.
C'est encore FAUX !!!

L'absence de signature annule la mise en place d'un accord.
C'est encore FAUX !!!

Rien n'interdit de faire un rattrapage du début de l'année si tout le monde est d'accord.

Si la direction est prête à donner 3,3% au 1^{er} juillet, on la prend au mot et on demande donc 3,3% sur le salaire de base en juillet.

Nous vous invitons à venir participer à l'assemblée générale du 15 mars pour connaître la suite à donner.

Nous vous donnerons la réalité de l'augmentation prévue à ce jour suivant plusieurs hypothèses où chacun se retrouvera.

Nous échangerons démocratiquement et une position commune sera prise par vote à l'issue de l'assemblée générale.

Le temps des vaches maigres a trop duré.

Il est temps que chacun d'entre nous récupèrent les fruits de son labeur.

Dans la profession nous sommes les parents pauvres. Lorsque nous comparons les salaires avec nos confrères des autres papeteries nous sommes environ 20 à 25 % plus bas

A 18 heures salle A du Forum de Mimizan nous attendrons nos collègues d'après midi pour qu'ils puissent s'exprimer.

Constat de situation

Entre, les représentants des quotidiens :

Metro,

20 Minutes,

Les représentants du SPQN

Les représentants du CILP-CGT

Les représentants de la FILPAC-CGT

Le conflit engagé entre le CILP-CGT et le groupe Bolloré depuis plusieurs semaines pose en particulier le problème d'un traitement de fabrication équitable pour l'ensemble des quotidiens, qu'ils soient gratuits ou payants. Par ailleurs, il entrave la bonne application de l'ensemble des accords sociaux signés entre le SPQN et le CILP en novembre 2009, dont la mise en oeuvre est conditionnée par la modernisation de l'ensemble des sites d'impression, Le Monde Imprimerie compris.

Les parties décident donc de préciser certains éléments des conditions de fabrication de la presse gratuite et les dispositions équitables dont celle-ci peut bénéficier. Dans le prolongement du protocole d'accord conclu le 19 octobre 2009 entre le SPQN, les quotidiens 20 Minutes, METRO et le CILP-CGT, les parties réaffirment leur engagement pour accompagner les réformes mises en oeuvre dans les imprimeries de la presse quotidienne nationale et soutenues par l'Etat.

Concernant le groupe Bolloré, celui-ci a préféré ne pas participer au présent texte, en faisant une proposition directe aux représentants des organisations syndicales. Pour ce faire, les parties s'engagent à respecter les conventions et usages appliqués en PQN et solliciter les imprimeries de la presse quotidienne nationale pour réaliser la fabrication de leurs quotidiens, dès lors que celles-ci seront en capacité de répondre au cahier des charges exigé par l'éditeur.

Ainsi, afin d'établir un dialogue social conforme aux usages de la profession et démontrer leur véritables engagements, les représentants de Metro et 20 minutes décident de ce qui suit, sous réserve d'informations concernant le projet de modernisation de LMI et l'identité de l'opérateur potentiel, ainsi que les garanties suffisantes que ce dernier pourra donner sur la viabilité du projet de modernisation de LMI.

Les parties conviennent également que le présent constat de situation ne s'immisce en aucune façon dans les relations commerciales présentes ou à venir entre les éditeurs et les imprimeurs, lesquelles demeurent purement contractuelles.

Sur la base des éléments ci-dessus définis, et notamment du cahier des charges de l'éditeur rappelé par la déclaration de 20 Minutes du 25/02/10, les représentants du quotidien 20 minutes s'engagent à signer un contrat d'impression avec LMI, pour tout ou partie de son tirage, dans un délai de quinze jours courant à partir de la fourniture des garanties apportées par l'opérateur, et de poursuivre les discussions avec « L'Imprimerie » située à Tremblay-en-France.

20 Minutes effectuera chez LMI des tests d'impression de produits séchés sous U.V., dès la mise en service d'une tour pourvue d'un four U.V. A la suite des premiers tests, un calendrier d'intégration de la production de 20 Minutes sera établi.

Dans le cadre de l'enquête paritaire menée entre le SPQN et le SIP-CGT, les représentants du SPQN s'engagent sous trois mois à communiquer le volume des titres qui seront rapatriés dans les entreprises de presse.

Les représentants des imprimeries de la presse quotidienne nationale s'engagent à poursuivre leur politique d'investissement dans des outils adaptés aux besoins du marché. Afin de suivre le bon déroulement des engagements ci-dessus, les représentants de la PQN, de Metro, de 20 Minutes et les représentants du CILP-CGT décident d'une prochaine rencontre avant la fin mars 2010. Les parties conviennent de mettre en place un calendrier de négociations, dans le périmètre du présent constat de situation, ayant pour but de déterminer des conditions de fabrication applicables à l'ensemble des sites imprimant les quotidiens de la PQN, de Metro et de 20 Minutes.

Dans un souci d'équité, les parties considèrent que le fonds de modernisation devrait pouvoir être augmenté pour inclure le périmètre des quotidiens gratuits d'information.

Fait à Paris le 2 mars 2010

Metro

20 Minutes

Le SPQN

Le CILP

La FILPAC

DECLARATION DU COMITE INTER CGT

Le SPQN, 20 Minutes et METRO
s'engagent formellement à renforcer la charge de travail
des imprimeries de la presse quotidienne nationale.

ET VOUS, M. BOLLORE ?

Dans le prolongement de la réunion initiée par le Comité Inter CGT, une délégation du Comité Inter CGT et du BP-UFICT a rencontré, ce mardi 2 mars, les éditeurs et les imprimeurs du Syndicat de la presse quotidienne nationale (SPQN) et de la Presse quotidienne urbaine gratuite (PQUG).

Sur la base de la proposition d'un constat de situation formulé par le Comité Inter CGT les représentants du SPQN, de METRO et de 20 Minutes ont validé, par la signature d'un accord, ce qui suit :

- la direction de 20 Minutes s'engage dans les 15 jours, après avoir pris connaissance du projet de modernisation et des garanties apportées par l'opérateur, à signer un contrat d'impression de tout ou partie de sa production avec Le Monde Imprimerie (LMI) et de poursuivre les discussions avec « L-Imprimerie ». A la suite des premiers tests, LMI et 20 Minutes mettront en œuvre un calendrier d'intégration progressive de leur production ;
- dans un délai de trois mois, les éditeurs du SPQN feront connaître les nouveaux travaux qu'ils confieront aux imprimeries de la presse quotidienne ;
- respect de la convention collective et des usages appliqués en presse quotidienne nationale ;
- les représentants des imprimeries s'engagent à poursuivre leur politique d'investissement dans des outils adaptés aux besoins du marché ;
- les parties conviennent de mettre en place un calendrier de négociations, dans le périmètre du constat de situation, permettant de déterminer les conditions de fabrications applicables à l'ensemble des sites imprimant les quotidiens de la PQN, de 20 Minutes et de METRO.

Les représentants du groupe Bolloré n'ont pas accepté de signer l'accord proposé aux partenaires sociaux. Cependant, ils ont rappelé dans un courrier adressé le 1^{er} mars 2010 au Comité Inter CGT qu'ils étaient prêts à anticiper la publication de leur quotidien payant et d'en confier la fabrication à LMI avant l'été. La direction du groupe Bolloré poursuit en indiquant : « Enfin, concernant l'impression de nos journaux quotidiens gratuits, nous restons ouverts à toute proposition émanant d'une imprimerie de presse modernisée et répondant à nos exigences techniques, qualitatives et financières ». Ces déclarations ne peuvent rester de simples intentions.

Les discussions se poursuivent entre le groupe Bolloré et le Comité Inter CGT. Elles doivent aboutir à un accord satisfaisant pour l'ensemble des parties en engageant réellement le groupe Bolloré au même titre que les autres quotidiens de la presse payante et gratuite.

Si tel n'était pas le cas dans les jours à venir, la direction du groupe Bolloré portera la responsabilité d'une situation conflictuelle dans la presse.

Le Comité Inter CGT appelle les salariés de la profession à répondre à tout appel lancé par leur organisation syndicale.

Fait à Paris, le 2 mars 2010

Terre solidaire

Dans « terre » il y a campagne et dans « solidaire » il y a sol, solide, et air, comme l'air du temps. Et l'air du temps n'est pas à la « fête » pour la justice. Raison de plus pour le Comité du Livre du Papier et de la Communication du Secours Populaire de pratiquer la solidarité, sur tous les sols d'une terre souillée par l'égoïsme d'un système économique et social de plus en plus cruel et prédateur.

Eliane et André (ci-dessous) sont militants et bénévoles du CDLPC du Secours populaire français. Eliane nous présente les activités du CDLPC et André nous livre son expérience.



La naissance du CDLPC

En 1958, un comité du livre du SPF est né à l'initiative de Jean Gay, clicheur dans l'imprimerie, à partir d'une campagne de solidarité autour de l'acte d'insoumission d'un soldat, Jean Claude Faiveur, qui fit deux ans de prison pour avoir refusé de servir sous le commandement d'un général de l'OTAN issu de la Wehrmacht.

Certains moments forts de la lutte solidaire donnent des idées et font des petits. L'exemple de ce jeune homme, dans la droite lignée d'un père communiste déporté à Auschwitz en 1942, peut inspirer aujourd'hui tous ceux qui sont confrontés à l'injustice et son arbitraire.

La résistance au fatalisme ambiant s'exprime largement, notamment dans les activités du Comité du Livre, du Papier et de la Communication, section du Secours populaire, attelée à lutter, avec sa spécificité, depuis désormais 52 ans, contre injustice, en France et dans le monde.

Dans le cadre des activités multiples du CDLPC, il en est une qui tient au cœur d'André, qui travaille avec François au développement de l'activité Précarité auprès de ceux qui dans les professions de l'imprimerie, du papier et de la communication, dans le monde du spectacle, se retrouvent dans des situations dramatiques.

Des filleuls aux familles

A chaque filleul travaillant ou ayant travaillé dans les professions que couvre le CDLPC, qui mérite une aide et un suivi, s'attache tout l'environnement familial. Le but recherché n'est pas de concurrencer les services sociaux, bien au contraire, mais d'aider, à partir de la connaissance du terrain, tous ceux qui peuvent bénéficier d'une solidarité concrète pour sortir de situations dramatiques et se resocialiser pour la plupart.

Ce sont actuellement 20 familles qui sont aidées avec un suivi régulier, non pas pour qu'ils soient assistés durablement, mais pour trouver des solutions adaptées à la situation de chacune et chacun.

Les aides se font sur le long terme pour une vingtaine de familles et 30 autres sur le court ou moyen terme. André tient à nous relater deux cas, le premier d'une grand-mère qui a dû prendre en charge ses trois petits enfants après le décès de sa fille qui travaillait dans la profession, avec une toute petite retraite, le second d'un homme rongé par la solitude après un parcours de vie douloureux suite à un chômage de longue durée, qui nécessite un contact permanent pour sortir de son isolement.

Une activité solidaire concrète

Les aides apportées sont de tous ordres, aide alimentaire, aide au maintien dans le logement, prise en charge des activités sportive et culturelle des enfants, distribution de places de spectacle diverses, initiatives conviviales comme le repas de Noël des filleuls, vacances (64 semaines offertes), transports, démarches juridiques et enfin plusieurs braderies où les familles peuvent trouver tout ce qui leur manque. Dans cette chaîne de la solidarité, le CDLPC cherche les partenariats les plus adaptés, avec les comités d'entreprise de la profession, avec les communes. Il s'intéresse aussi à la situation des salarié(e)s d'entreprises comme « Presse Informatique » dans l'Oise, où travaillent 85% de femmes. Dans ce contexte, les familles monoparentales sont souvent au cœur de l'aide que le CDLPC peut apporter.

André est conscient des limites de l'activité de son secteur mais il ne désespère pas parce que des résultats concrets existent. Il aimerait qu'un système de parrainage soit promu entre actifs ou retraités avec les précaires. On n'en est pas là, mais la situation d'urgence sociale dans laquelle s'enfonce notre pays (les arguments pleuvent) oblige une mobilisation collective qui ne peut attendre le « grand soir ». Quel que soit le contexte, il ne faut pas baisser les bras.

Le CDLPC a besoin de bénévoles, pas forcément issus de la profession, pour assurer sa mission solidaire.

Chacun peut donner un peu de son temps, au delà des dons qui ne manquent pas. L'avenir social s'écrit en lettres de **Solidarité**, n'en doutons pas.

Pour en savoir plus : <http://www.spf-livre.org/>

Les papeteries

Après le plan social de fermeture de la machine à papier d'octobre 2007, qui laissait espérer un nouvel essor pour les Papeteries, tout le monde a été bouleversé par la décision de fermeture très rapide et sans appel de « l'Usine », touchant les 211 dernières familles de papetiers ainsi que de nombreux villages des bassins d'emploi de Vaison et Carpentras.

Malauçène Autrement soutient la lutte des papetiers pour leurs droits sociaux et la sauvegarde de l'emploi.

Plusieurs questions se posent aujourd'hui:

- Nous constatons un grand décalage entre les discours des responsables et les prises de décision : tous les repreneurs éventuels ont été découragé par la façon de procéder de Schweitzer-Mauduit qui agit comme s'il n'avait pas envie de vendre à un concurrent et, de fait, bloque la cession. L'Etat, qui aurait pu faire pression sur Schweitzer-Mauduit pour obtenir un résultat, n'a toujours pas apporté le soutien promis
- Dès le début du conflit, en Avril, le Comité d'Entreprise et le Conseiller Général du Canton avaient demandé la nomination d'un cabinet indépendant pour la recherche d'un repreneur, ce qui a été refusé par la COVE, et le Maire de Malauçène. Nous pensons que le mandat donné à Vaucluse développement en décembre vient bien tard. Pourquoi avoir perdu tout ce temps?
- Et pendant ce temps, l'action Schweitzer-Mauduit monte...monte... en bourse: jusqu'à 340%. L'arnaque dénoncée dès le début par les papetiers se confirme: la nécessité économique des licenciements n'a pas été prouvée; ce n'est pas l'économie qui détermine la finance, mais la finance qui dirige l'économie. Les salariés des Papeteries ont commencé à déposer des dossiers dans ce sens auprès du Tribunal des Prud'hommes d'Orange. Nous soutenons toutes les actions passées ou à venir pour contester le motif invoqué pour cette fermeture et aboutir à une réindustrialisation du site.

Aujourd'hui plus que jamais, nous sommes convaincus que si toutes les structures responsables tirent dans le même sens, ce site a toutes les chances de revivre.



Manifestation du 29 avril 2009
Photo JG

Le Syndicat CGT a œuvré, dans ce conflit de manière exemplaire et cela aurait bien mérité la médaille de la ville